

# Rencontre avec Sunny Jacobs

Le 13 mars dernier, l'association *Ensemble contre la peine de mort* (ECPM) a organisé une rencontre avec Sunny Jacobs, une ancienne condamnée à mort américaine. L'histoire de son procès et de sa condamnation pour meurtre est à bien des égards semblable à celle de Mumia.

En 1976, Sunny, accompagnée de ses deux enfants et de son petit ami Jessie Tafero se trouvait dans une voiture en Floride conduite par un dénommé Walter Rhodes. Ils ont été arrêtés pour un contrôle, la police ayant appris par la radio que Rhodes était un criminel en liberté conditionnelle. L'un des policiers a alors menacé les cinq personnes avec son arme, exigeant Rhodes, Sunny et Jessie à sortir de la voiture. Une bagarre s'ensuivit et les policiers abattus. Rhodes avait des résidus de poudre sur les mains qui suggéraient qu'il avait tiré avec une arme à feu.

Les procureurs ont conclu un accord avec Rhodes, lui épargnant une condamnation à mort. En échange de son témoignage selon lequel il a vu Sunny, sur la banquette arrière, pointer une arme sur les officiers, puis Tafero saisir l'arme et tirer. Le procureur a également fait appel à la compagne de cellule de Sunny, qui était prête à témoigner que Sunny lui avait dit qu'elle avait effectivement tiré sur l'un des officiers. Il n'y avait aucune preuve matérielle, rien d'autre que des paroles.

Comme dans le cas de Mumia, aucune preuve balistique susceptible d'incriminer les accusés n'a été produite au tribunal. Le dossier de l'accusation reposait entièrement sur des témoignages peu fiables. Le juge qui a présidé le procès de Sunny était un ancien officier de police, ce qui mettait en doute son impartialité, mais il a refusé de se retirer. Le jury a reconnu Sunny coupable, mais comme son verdict n'était pas unanime, il n'a pu que recommander une peine d'emprisonnement à perpétuité. Le juge Futch est passé outre et l'a condamnée à mort, tout comme son petit ami.

Sunny a passé cinq ans dans le couloir de la mort improvisé car il n'y avait pas de couloir de la mort pour les femmes en Floride. Les conditions de détention étaient très dures, pires que celles des hommes condamnés à mort. Aucun appel téléphonique n'était autorisé et le temps passé hors de la cellule était très limité. Cinq ans plus tard, la Cour suprême de Floride a annulé la condamnation à mort en appel, estimant que le juge Futch avait outrepassé son autorité en rejetant la décision du jury. La peine de Sunny a été commuée en prison à vie. Elle a gardé la raison en étudiant et en enseignant le yoga à d'autres détenues.

En 1992, la compagne de cellule de Sunny s'est rétractée en déclarant que les procureurs l'avaient poussée à mentir en rapportant des « ragots de prison » selon lesquels Sunny avait avoué. Cela nous rappelle le faux témoignage de Veronica Jones contre Mumia.

Quelques mois plus tard, une cour d'appel fédérale annulait la condamnation de Sunny et renvoyait l'affaire pour un nouveau procès. En octobre 1992, les nouveaux procureurs ont donné le choix à Sunny : rester en détention dans l'attente d'un nouveau procès pour meurtre ou plaider coupable sans reconnaître sa culpabilité ni contester que l'accusation disposait de suffisamment de preuves pour obtenir une condamnation. Sunny a choisi de plaider coupable et a été libérée.

Elle vit aujourd'hui en Irlande où elle dirige la fondation Sunny Center, un sanctuaire pour les personnes disculpées.

